

**Délégation du Conseil Municipal au Maire – article L 2122 – 23 du
Code Général des Collectivités Territoriales – porter à connaissance –
décisions prises depuis le 1^{er} juillet 2010**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 33
Nombre de votants : 39*

LE 23 SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 16 septembre 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien (à partir de la question n° 8), Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, Mme AVRIL Yolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question 7), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, M. CHAUVIERE Jean Claude, Mme Danièle THETIOT, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LECANU Lucien (de la question n° 1 à n° 7), M. MENARD Joël, Mme AUDIGOU Sabine (de la question n° 1 à n° 6), Mme EMO Céline, Mme LEMOINE Françoise, Mme ORTILLON Ghislaine.

Pouvoirs ont été donnés par M. LECANU Lucien à M. FALAIZE Hugues (de la question n° 1 à la question n° 7), M. MENARD Joël à M. DUTHUIT Michel, Mme AUDIGOU Sabine à Mme GAILLARD (de la question n° 1 à la question n° 6), Mme EMO Céline à M. LEVASSEUR Thierry, Mme LEMOINE Françoise à M. BAZIN Jean, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Sébastien JUMEL, Maire, rappelle que les décisions prises depuis la précédente séance du Conseil, en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibérations des 4 avril 2008, 3 février 2009 et 14 mai 2009, ont été portées à la connaissance des conseillers municipaux :

→ Exposition à la médiathèque Jean Renoir – convention de prêt de 2 œuvres pour l'exposition « Armateurs et navigateurs Dieppois XVI – XIX » appartenant à la Ville de Rouen. Prêt consenti à titre gratuit – Durée : du 14 mai au 17 juillet 2010,

→ Cimetière de Janval – Rachat d'une concession à Mme YVON Nicole pour la somme de 60,80 €

→ Fourniture de matériaux de construction, couverture, zinguerie, étanchéité, menuiserie, bois, panneaux, matériel de chantier pour les besoins des services municipaux de la Ville de Dieppe – Titulaire : Société Lefebvre Matériaux – Marché conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification, renouvelable 1 fois – Montant minimum annuel 50 000 €HT – montant maximum annuel 90 000 €HT,

→ Attribution d'un logement Ecole Broglie rue Alexandre Legros à Dieppe à compter du 1^{er} juin 2010 – Bénéficiaire : Mme Corinne Bayeux/Calbry – Loyer mensuel : 360 €

→ Spectacle déambulatoire le dimanche 27 juin 2010 sous la Halle aux poissons dans le cadre de la fête de la mer – Titulaire : Bagdad Men Glaz de Trelaze » - Coût : 2 910 €TTC,

→ Aire d'accueil des camping-cars sise quai de la Marne – Occupation du domaine public portuaire – Durée : du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011 – Redevance annuelle à verser au Syndicat Mixte du port de Dieppe : 4 760,54 €HT pour 2009 et 4 833,22 €HT pour 2010,

→ Construction de vestiaires et locaux annexes au stade Delaune – Marché de maîtrise d'œuvre – Titulaire : Cabinet Acau (Agence Coopérative Architecture Urbanisme) – ce marché prend effet à sa date de notification pour se terminer au terme de la garantie de parfait achèvement (délai prévisionnel des travaux évalué à 7 mois) – Coût : 104 172,26 €HT,

→ Bouge ton été – contrat de location d'une structure gonflable « Sumo » – Titulaire : SARL ALS-TMS – Coût : 598 €TTC,

→ Enlèvement des véhicules abandonnés – épaves – Passation de 2 conventions pour, d'une part, la gestion des véhicules en fin de vie en vue de leur destruction » et d'autre part, « la collecte des véhicules hors d'usage en vue de leur destruction » - Titulaire : Société NEXAN – Durée : 1 an – Coût (selon 3 forfaits) : 50 € HT, 80 € HT ou 250 € HT suivant les situations,

→ Travaux d'aménagement d'une salle d'escrime sous le pont promenade (phase 1) et d'une salle de boxe (phase 2) – Marché de maîtrise d'œuvre – Titulaire : Société d'architecture Atelier A – Coût : 18 800 € HT réparti comme suit : phase 1 : 15 000 € HT et phase 2 : 3 800 € HT – Montant provisoire des travaux estimé à : tranche ferme (phase 1) : 200 000 € HT et tranche conditionnelle (phase 2) : 95 000 € HT,

→ Cimetière de Neuville lès Dieppe – rachat d'une concession à Mme LAMULLE Chantal pour la somme de 122,77 €

→ Acquisition de sanitaires publics automatiques neufs – Titulaire : Société Michel Planté Systèmes – Coût du marché : pour la tranche ferme : 98 764,21 € HT composée de 2 sanitaires à laquelle s'ajoute l'option urinoirs avec pare-vue pour un montant de 6 700 € HT – Montant annuel du contrat de maintenance : 2 593 € HT par sanitaire - Durée : 3 ans à compter de l'expiration du délai de garantie,

→ Dieppe Ville d'Art et d'Histoire – Modification de la régie :
- montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver fixé à la somme de 1 500 €
- montant du fonds caisse fixé à 150 €
- création d'une sous-régie de recettes,

→ Dieppe Ville d'Art et d'Histoire – Création d'une sous-régie à l'Office du tourisme de Dieppe pour l'encaissement du produit de la vente des tickets des visites guidées de Dieppe Ville d'Art et d'Histoire, selon les modes de recouvrements numéraire et chèque bancaire,

→ Locaux 63 rue de la Barre à Dieppe – Convention d'occupation temporaire à titre gratuit entre la Ville de Dieppe, le Syndicat pour le Développement de l'enseignement musical en pays Dieppois et l'Association « Acadécuvres » mettant à disposition les locaux du conservatoire de Dieppe du jeudi 29 juillet au samedi 7 août 2010 inclus, afin d'y organiser la 5^{ème} Académie des Cuivres en Haute-Normandie,

→ Locaux 63 rue de la Barre à Dieppe – Convention d'occupation temporaire entre la Ville de Dieppe, le Syndicat pour le Développement de l'enseignement musical en pays Dieppois et la Communauté d'Agglomération de Rouen – Elbeuf – Austreberthe afin de bénéficier de l'auditorium du conservatoire de Dieppe, le samedi 10 juillet, afin d'y organiser un concert,

→ Avenant n°1 à la convention portant cahier des charges pour l'exploitation du bar restaurant du Centre culturel Jean Renoir à Dieppe – Titulaire : SARL « Quai Ouest – Le Bocal » - Objet : report de la date d'exigibilité de la redevance à compter du 1^{er} décembre 2009 au lieu du 1^{er} octobre 2009,

- ➔ Tournée des plages multisports le samedi 31 juillet 2010, pour une journée d'animation sportive gratuite de 7h à 20h – Mise à disposition d'une partie des pelouses de la plage – Bénéficiaire : Société FC Nantes,
- ➔ Formation « adaptation des visites guidées à une clientèle en situation de handicap » pour un agent de la Ville de Dieppe – Organisme : Clic Normandie – Coût : 75 €TTC,
- ➔ Formation « les logiciels de facturation » dispensée à 9 agents du service « personnes âgées » – Organisme : MEDYSIS – Durée : 3 jours – Coût : 3 735 €TTC,
- ➔ Formation « de l'éveil corporel du jeune enfant à la danse » dispensée à 12 agents du service de la petite enfance – Organisme : Enfance et Musique – Durée : 3 jours – Coût : 2 265 €TTC,
- ➔ Contrat de prestations métrologiques pour le sonomètre acquis par la Ville de Dieppe en 2005 – Titulaire : Société Bruel/Kjaer France SAS – Durée : 4 ans à compter de sa notification – Coût pour 4 années : 4 000 €HT,
- ➔ Contrat de maintenance Autodesk Souscription Logiciel Autocad Map – Titulaire : Société Géomédia – Durée : 1 an à compter de sa notification – coût de la maintenance pour 1 année : 4 379,40 € HT sur la base de 9 licences,
- ➔ Fourniture de matériaux de plomberie, sanitaire, chauffage, climatisation, ventilation, équipements et matériaux de plombier – Lot 1 « produits courants de plomberie » - Lot 2 « produits en cuivre » - Titulaire : Société Lorans Robinetterie – Durée : 3 ans à compter de la date de notification – Coût : lot 1 : Montant minimum : 15 000 € HT – Montant maximum : 40 000 € HT – Lot 2 : Montant minimum : 5 000 € HT – Montant maximum : 20 000 €HT,
- ➔ Acceptation d'un défibrillateur – don de la Fondation d'Entreprise Française des Jeux lors de la tournée du 13 juillet 2010,
- ➔ Formation « Remise à niveau en français » pour 1 agent de la Ville de Dieppe – Organisme de formation : FORJECNOR 2000 – Coût : 147 €TTC,
- ➔ Formation « Recyclage sauveteur secouriste du travail » pour 3 agents de la Ville de Dieppe – Organisme de formation : IFESSSU – Coût : 172,22 €TTC,
- ➔ Formation « loi n°2008-696 sur les archives » pour un agent de la Ville de Dieppe organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication – Durée : 2 jours - Coût : 180 €TTC,

→ Formation « l'accessibilité des ERP et bâtiments publics » pour un agent de la Ville de Dieppe organisée par la SAS Territorial – Durée : 1 journée – Coût : 592,02 €TTC,

→ Formation « logiciel GEOMAP GIS » pour plusieurs agents de la Ville de Dieppe organisée par l'organisme GEOMAP – Coût : 2 080 €TTC,

→ Occupation temporaire du domaine public du Syndicat Mixte du Port de Dieppe consentie à titre gratuit pour l'organisation de la fête du Transmanche le vendredi 30 juillet 2010 -

→ Contentieux – Affaire Ville de Dieppe C/ I.F.A.C – Action en défense devant le tribunal de Rouen – Frais et honoraires d'Avocat (Maître Frédéric Weyl),

→ Mission d'assistance à la réorganisation des services – Avenant n°2 portant prolongation du marché et extension du champ de la mission – Titulaire : Société INEUM Consulting – Durée : fin de la mission initialement programmée le 31 juillet 2010, reportée au 31 décembre 2010 – Coût : 6 270 €HT,

→ Transport de passagers lié aux activités scolaires (natation, musique, sport et divers) et aux manifestations organisées à destination du public de la Ville de Dieppe (personnes âgées, groupe sportifs,...) – Lot n°1 « transports intra muros liés aux activités scolaires » - Titulaire : Société VEOLIA Transports Normandie Interurbain – Montant annuel minimum : 25 000 € HT – Montant maximum : 39 800 € HT – Durée : 12 mois à compter du 2 septembre 2010,

→ Transport de passagers lié aux activités scolaires (natation, musique, sport et divers) et aux manifestations des services de la Ville de Dieppe organisées à destination du public de la Ville de Dieppe (personnes âgées, groupe sportifs,...) – Lot n°2 « transports de passagers extra muros et transports supplémentaires » - Titulaire : Société Cars Denis – Montant maximum : 10 000 €HT (pas de montant minimum) – Durée : 12 mois à compter du 2 septembre 2010,

→ Assistance au recrutement d'un directeur général des services – Titulaire : Cabinet Owen Conseil – Coût : 7 176 €TTC,

→ Fourniture de colis de Noël 2010 destinés aux personnes âgées – Titulaire : Société Valette – Montant de chaque colis : 13 € TTC (soit environ 5 500 colis),

→ Contrat de maintenance de l'installation de sécurité anti-intrusion au château-musée de Dieppe – Avenant n°4 portant prolongation du marché jusqu'au 9 novembre 2010,

- Entretien et maintenance d'un tableau de chronométrage dans le gymnase Aubertot à Neuville-lès-Dieppe – Titulaire : Etablissements Bodet – Durée : contrat conclu pour une durée ferme d'une année à compter du 16 août 2010, renouvelable 1 fois pour une période identique par reconduction expresse – Coût annuel : 345 €HT,

- Contrat de maintenance des systèmes de sécurité incendie, centre Jean Renoir, château-musée, centre-aéré de Puys et Hôtel de Ville – Avenant n°6 portant prolongation du marché à compter du 25 août jusqu'au 24 novembre 2010 – Titulaire : Société Siemens,

- Mise à disposition à titre gratuit d'une salle de la maison des sports dans le cadre d'un stage de préparation à la reprise du championnat – Bénéficiaire : Association Sportive Basket Club de ARDRES – Durée : du 14 au 15 août 2010,

- Concession d'un logement par Nécessité Absolue de Service à l'hôtel de Ville – Boulevard Maréchal Joffre – Bénéficiaire : M. Cyril BOURGES – Période : à compter du 1^{er} juillet 2010,

- Attribution d'un logement au 73 rue A. Lamotte à Neuville-lès-Dieppe (école Langevin) – Bénéficiaire : Mme Catherine NOEL – Période : à compter du 1^{er} septembre 2010 – Loyer : 367,55 €

- Occupation du domaine public portuaire – Mise à disposition par le Syndicat Mixte du port de Dieppe de 2 parcelles supplémentaires de terrain à vocation d'aires de stationnement pour les camping-cars - Avenant n° 1 : mise à disposition d'une parcelle de 630 m2 sur le front de mer – durée : jusqu'au 31/12/2011 – redevance annuelle : 837,90 €HT – Avenant n° 2 : mise à disposition d'une parcelle de 2 657 m2 sise Quai de la Marne – durée : du 28/07/2010 au 15/11/2010 – redevance annuelle : 3 533,81 €HT – Ces tarifs sont révisables annuellement par délibération du Comité Syndical du Syndicat Mixte,

- Entretien et maintenance des tableaux de chronométrage dans les gymnases Maison des sports, Robert Vain et Léon Rogé – 1^{ère} reconduction des marchés et changement d'indice – Titulaire : Société Bodet – Coût total : 1 891 € HT (soit : 1290 € HT pour la maison des sports, 345 € HT pour le gymnase Léon Rogé, et 256 € HT pour le gymnase Robert Vain),

- Acquisition d'un progiciel de programmation pluriannuelle des investissements et prestations associées – Titulaire : Société Finidev – Coût de cette acquisition: 5 611,25 €HT – Coût annuel de la maintenance et du forfait assistance et conseil téléphonique en finances locales à 696,75 €HT,

→ Acceptation de dons privés au Château-Musée : Don de M. Copel : 1 gravure de Gaildrau, Don de M. Déon : 1 peinture de Loïc Dubigeon, Don des Amys du Vieux Dieppe : 1 gravure, Don de M. Savalle : 1 peinture J. Lalouette, Don de M. Danger : lot de 30 pots, bouteilles et boites de la pharmacie Cassel, Don de la famille Bazin : 1 peinture de Pierre Bazin,

→ Location-entretien de photocopieurs pour les établissements scolaires – Avenant n°3 portant reconduction du marché pour une nouvelle période de douze mois à compter du 27 août 2010 – conditions financières : Location trimestrielle : 1 064,25 €HT – Maintenance : 0,00412 €HT la copie,

→ Suppression de la régie de recettes « Ivresse Publique » à compter du 1^{er} septembre 2010, celle-ci n'étant plus utilisée,

→ Suppression de la régie de recettes « Bureau des animations » à compter du 1^{er} septembre 2010, celle-ci n'étant plus utilisée,

→ Suppression de la régie de recettes « Bain de soleil » à compter du 1^{er} septembre 2010, celle-ci n'étant plus utilisée,

→ Référé Expertise auprès du Tribunal Administratif de Rouen – désordres affectant le plafond du gymnase Robert Vain – Frais et honoraires d'avocat – Bénéficiaire : Maître François Garraud,

→ Prestation artistique « Art été » le dimanche 18 juillet 2010 – Rencontres d'art place Nationale – Titulaire : Société KONU – Coût de la prestation : 300 €TTC,

→ Prestation artistique « Art été » le dimanche 18 juillet 2010 – Rencontres d'art place Nationale – Animation musicale : Titulaire : M. Xavier LUZUY – Coût de la prestation : 450 €TTC,

→ Prestation artistique « Fête des liaisons Transmanche » le vendredi 30 juillet 2010 dans le cadre des 4 fêtes des ports – Animation musicale présentée par le groupe « Fahrenheit » - Coût de la prestation : 500 €TTC,

→ Prestation artistique « Fête des liaisons Transmanche » le vendredi 30 juillet 2010 dans le cadre des 4 fêtes des ports – Animation musicale présentée par le groupe « Les Hot vintage » - Coût de la prestation : 320,65 €TTC,

→ Mise à disposition de services d'assistance et d'aide à la décision – Réabonnement – Souscription d'un contrat du type « Manager » - Titulaire : SAS SVP – Durée du marché : douze mois ferme – Coût de l'abonnement mensuel : 800 €HT,

- ➔ Prestation artistique « Fête des liaisons Transmanche » le vendredi 30 juillet 2010 dans le cadre des 4 fêtes des ports – Animation musicale présentée par le groupe « Les Laylanas » - Coût de la prestation : 320,65 €TTC,
- ➔ Mise à disposition d'une salle au Pôle de services « La Fontaine » aux Bruyères, à titre gratuit – Bénéficiaire : Association « Dieppe Passions 2000 » - Durée : A compter du 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 31 juillet 2011,
- ➔ Mise en place d'une ligne de trésorerie de 2 300 000 € maximum auprès de la Caisse d'Épargne de Haute Normandie – Durée : 1 an maximum à compter de la signature de contrat – Taux d'intérêt applicable Eonia ou T4M + marge 0,55 % - Paiement des intérêts : mensuel – frais de dossier : 500 €
- ➔ Vérifications périodiques des installations et matériels techniques des établissements municipaux dieppois – Avenant n°4 portant prolongation du contrat jusqu'au 12 décembre 2010 - Titulaire : Société Qualiconsult Exploitation,
- ➔ Vérification, maintenance et achat de fournitures de matériel de lutte contre l'incendie dans les établissements municipaux dieppois (extincteurs, RIA, etc) — Avenant n°4 portant prolongation du contrat jusqu'au 13 décembre 2010 – Titulaire : Société SICLI,
- ➔ Contrat pour la mise en place de quatre balades contées nocturnes à Dieppe sur le quartier du Bout du Quai le vendredi 30 juillet, les jeudis 5, 12 et 19 août 2010 – Titulaire : Association « Art Scène » - coût : 1 100 €HT,
- ➔ Occupation du domaine public maritime – Installation d'un cheminement en bois sur la plage – Autorisation de payer une redevance domaniale annuelle pour l'occupation d'une parcelle de terrain sur la plage de Dieppe – Période : du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2013 – Coût annuel de la redevance : 782 €
- ➔ Occupation du domaine public maritime – Maintien d'une plate-forme bétonnée sur la plage de Dieppe – Autorisation de payer une redevance domaniale annuelle pour l'occupation d'une parcelle de terrain sur la plage de Dieppe – Période : du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2013 – Coût annuel de la redevance : 2 255 €
- ➔ Mise à disposition à titre gratuit de la salle municipale « La Grange » au profit de l'Association « Arts Chi » - Période : à compter du 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 30 juin 2011 (le mercredi de 10h30 à 12h et le jeudi de 19h45 à 21h15),
- ➔ Mise à disposition à titre gratuit de la salle municipale « La Grange » au profit de l'Association « Arlequin » - Période : à compter du 27 août 2010 jusqu'au 15 juillet 2011 (le mardi de 18h à 19h30, le mercredi de 14h à 17h30 et le vendredi de 18h à 19h30),

→ Mise à disposition à titre gratuit de la salle municipale « La Grange » au profit de l'Association « Académie Kempo-Fight 76 » - Période : à compter du 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 31 août 2011 (les mardis, mercredis et vendredis de 20h à 21h30),

→ Mise à disposition à titre gratuit de la salle municipale « La Grange » au profit de l'Association « Afrika Musique » - Période : à compter du 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 30 juin 2011 (le lundi de 18h à 20h30),

→ Mise à disposition à titre gratuit de la salle municipale « La Grange » au profit de l'Association « Les Shy'ms » - Période : à compter du 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 31 août 2011 (le mercredi de 18h à 19h30 et le jeudi de 17h30 à 19h30 ou de 14h à 17h pendant les vacances scolaires),

→ Mise à disposition à titre gratuit d'une salle au pôle de services « La Fontaine » au profit de l'Association « Accueil Soutien et Vie des Quartiers – Période : à compter du 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 30 juin 2011 (les lundis et vendredis de 16h30 à 18h15 en période scolaire),

→ Fourniture de peinture, revêtement de sols et murs équipement et matériel de peintre – Lot 1 : Peinture, équipement et matériel de peintre – Titulaire : Société Bâti Peintre Distribution – Durée : 1 an à compter de la notification du marché avec possibilité de renouvellement une fois par reconduction expresse – Montant minimum annuel : 40 000 €HT – Montant maximum annuel de 60 000 €HT,

→ Fourniture de peinture, revêtement de sols et murs équipement et matériel de peintre – Lot 2 : Revêtement de sols et murs – Titulaire : Société PPG Distribution – Durée : 1 an à compter de la notification du marché avec possibilité de renouvellement une fois par reconduction expresse – Montant minimum annuel : 5 000 €HT – Montant maximum annuel de 20 000 €HT,

→ Formation « Recyclage sauveteur secouriste du travail » pour 2 agents de la Ville de Dieppe – Organisme de formation : IFESSSU – Durée : 2 jours – Coût : 310 €HT,

→ Banquets destinés aux personnes âgées les 23, 24, 28 et 31 octobre 2010 : Lot 1 : Banquets – Titulaire : SARL Varet Traiteur – Europ'Réception – Prix unitaire du repas des personnes âgées : 21 €TTC – Prix unitaire du repas du personnel de service et artistes : 8 €TTC,

→ Banquets destinés aux personnes âgées – Lot 2 : spectacle – Titulaire : Société « Partenaire Plus » - Coût : 15 165,88 €HT,

→ Banquets destinés aux personnes âgées – Lot 3 : décoration du gymnase – Titulaire : Société « Partenaire Plus » - Coût : 6 680 €HT,

➔ Occupation temporaire du domaine public du Syndicat Mixte du Port de Dieppe consentie à titre gratuit pour la journée du 27 août 2010 dans le cadre de la fête de la Plaisance 2010 sur le Quai Henri IV,

➔ Fête de la plaisance – prestation d’animation musicale programmée le vendredi 27 août 2010 de 21 h à 23 h – Titulaire : M. Franck VILAIN – Coût : 1 500 €TTC,

➔ Formation : « Equipements sportifs : quels modes de réalisation et de financement et quelle exploitation ? » dispensée à un agent de la Ville de Dieppe – Organisme de formation : SAS Territorial – Durée : 1 journée – Coût : 420,75 €HT.

☞ **Le Conseil Municipal a pris acte de ce porter à connaissance.**

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Annie HERRIOU
Directrice Générale Adjointe des services**

Le présent acte peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire